

INVENTAIRE DES MEUBLES DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JEAN DE DÉNEZÉ, 1671

A.D.M.L., 5 E 25/284, communiqué par Anne FAUCOU

Inventaire des meubles, titres qui sont et dépendent de la fabrice de la paroisse de Saint-Jean de Dénezé. Lesquels ont été écrits entre les mains de Massé Bazille et Sulpice Cheveau nommés procureurs de ladite fabrice par les habitants de ladite paroisse. Lesdits meubles ont été ce jour d'huy mis en mains desdits Bazille et Cheveau et levés par Christophe Cheveau et Pierre Roustiau cy-devant procureurs de ladite fabrice dudit Dénezé, au moyen des présentes lesdits Christophe Cheveau et Roustiau demeurent des chargés desdits meubles qui sont

Premièrement

- 25 napes duquel nombre il y en a 3 neuves et le surplus sont moyennement uzées, fort une qui est de peu de valeur
- Item treize grandes serviettes et 3 petites qui sont telles que telles
- Item 3 aubes dont l'une desquelles est de peu de valeur avec 7 aussi qui sont presque uzées
- Item 2 autres napes qui sont à la chapelle du Mousseau
- Item 4 devant d'autel qui sont tels que tels
- Item 4 devant qui servent à l'usage de Notre-Dame
- Item 2 pièces de toille, servant aussi à l'usage de Notre-Dame
- Item 1 calisse d'argent doré à la platine auquel est escript ces mots St Jean de Dénezé et qui est de présent entre les mains du sieur curé de ladite paroisse, ainsi qu'il a reconnu et confessé par devant nous et des témoins cy après nommés
- Item 2 chopineaus d'estaing et 2 eschelettes
- Item 2 chazubles de camelot blancq, 2 violette, 1 de camelot noir et 1 servant doublemant qui est d'un costé de camelot rouge et d'autre de camelot vert avecq les estolles et fanons
- Item une chape de camelot rouge et blancq
- Item un dest de satin isabel fleurisé de jaune et doublé de taffetas rouge avecq la frange jaune et rouge et le fonds de bon grain.
- Item un papier rellié de parchemin nomenatif et confrontatif des rentes deubs à ladite fabrice, coté et paraffé par Julien Monnier notayre à Milly et contient 75 feuilles. Fait et arrêté le 12^e jour de may 1670 en présence de Martin Meunier vigneron demeurant à Rochemenier et Jean Cousty cordonnier demeurant à Milly

Fait et arrêté le presant inventayre par nous, Charles Cuvert notayre de la baronnie de Doué et Chatellenye de Launay demeurant à Rochemenier en presance desdits Roustiau et Christophe Cheveau cy devant procureurs et encore en presance de vénérable et discret maistre Christophe Lointies prestre curé dudit Dénezé et maistre Pierre Errault prestre demeurant dudit lieu, les susdits, fors les sousignés ont déclaré ne savoir signer.

le 15^e jour de février 1671

LA CRYPTÉ DE L'

Rapport de Jo
Le Saumurois, hi

« Sous une partie des
du Petit-Maure] on a retr
ensemble remarquable de
vestiges reconnus, de six tr
deux rangées, séparées l'une
à l'est, par des piliers et c
arcs doubleaux supportant
sur des murs d'une très bon
en pierre de tuffeau égale

Chacune de ces vo
tour par deux arcs diagona
sans addition de clef cer
chapiteaux, des colonnes is
ou piliers engagés dans les
engagés dans le mur était r
étaient épannelés mais rég

La taille des panne
régulières, parallèles à une
hauteur de la pierre ; celle
épannelages, en taille per

Les lits de pose et
gros sable de Loire, avaien
d'une régularité absolue.

Les dimensions des
régulières, se découpant b
de longueur et 0,26 m de

Les socles des pil
pierre de taille, tenant lieu
important, formés d'un s
aujourd'hui pierre de cor

Enfin, comme poin
ces intéressantes construct
Saint-Pierre, encore exist
les visiter, précisons que
identiquement les mêmes
Saint-Pierre, dont la date